



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> les conseillères : Nathalie Thauvette  
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Claude-Marc Raymond  
Réal Langlais

formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Jean-Michel Pepin

Sont également présents : M. Jean-François Messier, directeur général  
M<sup>e</sup> Luc Drouin, greffier

Sont absents :

M. le maire : Christian Ouellette

M. le conseiller : Éric Lecourtois

#### ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. 1<sup>re</sup> période de questions - Personnes dans la salle
5. 1<sup>re</sup> période de questions - Internaute
6. Règlements
  - 6.1 Adoption – Règlement n° 913 de contrôle intérimaire visant le secteur central multifonctionnel
7. Environnement
  - 7.1 Autorisation de lancement d'un appel d'offres sur invitation – Fourniture et livraison de végétaux et jardinières, année 2025
8. Loisirs
  - 8.1 Attribution de contrat pour des services professionnels en architecture
9. Travaux publics
  - 9.1 Autorisation de dépenser
  - 9.2 Autorisation de lancement d'appels d'offres publics et sur invitation



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

10. Affaires nouvelles
11. 2<sup>e</sup> période de questions - Personnes dans la salle
12. 2<sup>e</sup> période de questions - Internautes
13. Date de la prochaine séance ordinaire
14. Levée de la séance

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire suppléant Jean-Michel Pepin constate l'absence de M. Christian Ouellette, maire, et de M. Éric Lecourtois, conseiller, ainsi que la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire suppléant Jean-Michel Pepin constate le quorum et ouvre la séance à 20 h.

**2024-10-434**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marcelina Jugureau et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question, personne n'assistant à la présence séance.

### 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.

**2024-10-435**

### ADOPTION – RÈGLEMENT N° 913 DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE VISANT LE SECTEUR CENTRAL MULTIFONCTIONNEL

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 17 septembre 2024, il y a eu avis de motion, présentation et adoption du projet de *Règlement n° 913 de contrôle intérimaire visant le secteur central multifonctionnel*;

CONSIDÉRANT qu'il a été fait mention de l'objet et de la portée de ce règlement et du fait qu'aucune modification n'a été apportée au règlement depuis l'adoption du projet déposé et adopté le 17 septembre 2024;

CONSIDÉRANT que le présent règlement a pour but de limiter, voire prohiber certaines interventions dans le secteur central multifonctionnel pendant la durée de l'exercice de modification du plan d'urbanisme actuellement en vigueur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le *Règlement n° 913 de contrôle intérimaire visant le secteur central multifonctionnel*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2024-10-436

### AUTORISATION DE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÉGÉTAUX ET JARDINIÈRES, ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT que le Service de l'environnement désire procéder au lancement d'un appel d'offres en lien avec certaines de ses opérations;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres devant être réalisé concerne le projet suivant :

Titre de l'appel d'offres	Type
Achat de fleurs et d'arbustes pour aménagement paysager 2025	Invitation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le Service de l'environnement à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison de végétaux et de jardinières pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-437

### ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 13 février 2024, le conseil municipal a autorisé le Service des loisirs à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels en architecture;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse qualitative par le comité de sélection des soumissions reçues, le résultat se détaille comme suit:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	POINTAGE INTÉRIMAIRE	MONTANT TOTAL (TAXES EN SUS)	POINTAGE FINAL
Nadeau Blondin Lortie architectes inc.	80.32	124 700 \$	8.44
J. Dagenais architecte + associés inc.	92.65	153 250 \$	7.67
Artesa inc.	Irrecevable réception tardive		

CONSIDÉRANT que le meilleur pointage final a été obtenu par la firme Nadeau Blondin Lortie architectes inc. avec une soumission d'une somme de 124 700 \$, plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Thauvette et résolu :

QUE le conseil municipal attribue à la firme Nadeau Blondin Lortie architectes inc. un contrat pour des services professionnels en architecture pour une somme maximale de 124 700 \$, plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise par ailleurs le transfert d'une somme de 50 920 \$ du poste budgétaire n° 59-131-04-000 au poste budgétaire n° 02-770-99-413.

QUE le certificat de la trésorerie n° 2024-10-14 atteste que des fonds sont disponibles pour effectuer la dépense.

Que la trésorière soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires et les écritures comptables essentielles afin de garantir une imputation budgétaire en conformité avec la charte de compte du ministère et les normes comptables pour le secteur public (NCSP).

QUE tout solde non utilisé au terme du projet financé via un fonds réservé ou un fonds affecté soit automatiquement retourné dans le fonds d'origine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2024-10-438

### AUTORISATION DE DÉPENSER DU SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que l'on prévoit encourir à court terme certaines dépenses d'opération nécessaires au maintien des activités du Service technique et travaux publics;

CONSIDÉRANT que les crédits sont disponibles au budget de fonctionnement du service.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> Marcelina Jugureau et résolu :

QUE le conseil municipal autorise les dépenses énumérées dans la liste STTP-24-10-1 d'une somme de 124 274 \$ et le paiement des factures qui y sont associées.

QUE ces dépenses seront couvertes par la source de financement suivante :

SOURCE FINANCEMENT	DÉPENSES
Budget de fonctionnement	124 274 \$
<b>Total général</b>	<b>124 274 \$</b>

QUE le certificat de la trésorerie n° 2024-10-02 atteste que des fonds sont disponibles pour effectuer la dépense.

QUE la trésorière soit autorisée, si nécessaire, à effectuer les transferts budgétaires et les écritures comptables essentielles afin de garantir une imputation budgétaire en conformité avec la charte de compte du ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-439

### AUTORISATION DE LANCEMENT D'APPELS D'OFFRES PUBLICS

CONSIDÉRANT que le Service technique et travaux publics désire procéder au lancement d'appels d'offres en lien avec certaines de ses opérations;

CONSIDÉRANT que les appels d'offres devant être réalisés concernent les projets suivants :

Titre de l'appel d'offres	Type
Achat d'un camion 6 roues	Public
Achat d'une fourgonnette	Public
Achat et installation de bornes électriques	Public
Remplacement de deux vannes d'aqueduc	Public

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le Service technique et travaux publics à procéder au lancement des appels d'offres publics pour les projets mentionnés précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question, personne n'assistant à la présence séance.

### 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.



No de résolution  
ou annotation

**2024-10-440**

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 20 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Jean-Michel Pepin, maire suppléant

---

Luc Drouin, greffier